Trente-deuxième Année. — N° 127 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 7 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 6 MAI 1887

UN PROJET INOPPORTUN

Le premier projet inscrit à l'ordre du jour de la Chambre pour la rentrée qui s'approche, c'est le projet de loi militaire. Est-ce le moment de discuter un pareil projet de loi, qui va bouleverser notre armée de fond en comble?

Evidemment non. On ne doit pas plus, quand on est peut-être à la veille d'une lutte terrible et décisive, modifier profondément les institutions militaires d'un pays, ce qui ne peut s'opérer sans quelque trouble et quelque désordre, qu'on ne doit, en campagne, risquer une marche de flanc devant l'ennemi. C'est élémentaire.

Si nos députés pensaient avant tout aux intérêts de la France, au lieu de n'avoir que des préoccupations électorales et de ne songer qu'à l'assouvissement de leurs haines de sectaires, ils ajourneraient la discussion de cette loi. Ils s'en garderont bien.

C'est vainement qu'on les priera d'y réfléchir et que les *Débats*, par exemple, auront tenu le judicieux langage que voici :

» Il était réservé à la représentation nationale du pays qui a le plus de chances de se trouver directement engagé dans les complications possibles et qui y risque certainement le plus gros enjeu, de songer à reprendre l'« édifice » en sous-œuvre, alors que tout porte à craindre qu'il ne soit battu en brèche.

» On a généralement admiré en Europe, en même temps qu'on s'en étonnait un peu, le calme et la patience avec lesquels la France a traversé coup sur coup deux crises — l'épreuve et la contre-épreuve — dont la première, tout au moins, pouvait devenir singulièrement dangereuse. Il y a eu pourtant quelque chose de plus admirable : c'est le sang-froid avec lequel, dans le même temps, une douzaine de médecins et d'avocats, insuffisamment cautionnés par quelques personnes ayant appartenu plus ou moins longtemps à l'armée, poursuivaient, dans une arrière-salle du Palais-Bourbon, leur petit travail de désorganisation militaire.

» Il y a quelque chose de plus étonnant encore : c'est l'imperturbable assurance avec laquelle une assemblée aveugle et sourde, mais non muette, hélas ! poursuit la réalisation des utopies les plus pernicieuses, comme si c'était une occupation innocente, par le temps qui court, comme si la chair et le sang de la France se prêtaient aux expériences *in animâ vili*. Une semblable inconscience épouvante, en vérité.

Conclusion du *Journal des Débats* :

« Nous savons bien que tout n'est pas dit, ni surtout fait; que le Sénat, d'où les hommes compétents ne sont pas encore exclus, s'interposera, s'il ne se met résolument en travers; que peut-être la Chambre elle-même, éclairée enfin par un ministre de la guerre digne de ce nom, aura un retour de bon sens et de franchise; que, en tous cas, la loi de dissolution de l'armée ne sera pas appliquée de si tôt.

» Mais ce nous est une consolation bien maigre. Comment, sachant tout cela, nos « législateurs » ne commencent-ils pas bravement par la fin, c'est-à-dire par un aveu méritoire de leur inaptitude à faire œuvre qui vaille et qui dure?

» Que ne laissent-ils une bonne fois l'armée tranquille, — l'armée lentement et laborieusement reconstituée, en dépit d'erreurs et de lacunes incontestables, qui n'a besoin de rien tant que d'un peu de fixité, et que toutes ces fluctuations, toutes ces « écoles » agitent, inquiètent, énervent et démoraliseront à la longue.

» Et tout cela pour aboutir sûrement à une manifestation stérile ; pour prouver une fois de plus qu'une assemblée parlementaire, flottante dans son opinion, mobile dans ses impressions, n'a ni la suite dans les idées, ni la connaissance des détails, ni la puissance d'attention et de travail nécessaires pour mener à bien une œuvre aussi délicate et aussi complexe que la réorganisation militaire ; pour donner, en fin de compte, une nouvelle confirmation à l'opinion crûment émise en plein parlement allemand par le général von Stosch : « S'il est une chose que j'ai apprise, c'est l'impuissance absolue des majorités en matière d'organisation ! »

C'est le langage du bon sens même, et c'est justement pourquoi il a si peu de chances d'être écouté ?

LA BÊTISE HUMAINE

Sous ce titre, énergique, et trop vrai, — M. Camille Flammarion vient de publier un article curieux qui contient le petit tableau suivant dans lequel on a mis en regard la dépense que font, par tête d'habitant, les peuples de l'Europe pour la guerre et pour l'instruction :

	Guerre	Instruction
	—	—
France	20.00	3.50
Angleterre	18.60	3.10
Hollande	17.99	3.20
Saxe	11.90	3.40
Wurtemberg	11.90	1.90
Bavière	11.90	2.60
Prusse	10.20	2.50
Russie	10.20	0.15
Danemarck	8.80	4.70
Italie	7.60	1.80
Belgique	6.90	2.30
Autriche	6.80	1.60
Suisse	4.10	4.20

Un pareil tableau est suffisamment concluant sans que nous ayons besoin d'y rien ajouter. C'est là néanmoins, avouons-le, un spectacle bizarre.

M. Camille Flammarion écrit :

» Quelque temps après la guerre de 1870, j'ai eu la curiosité de faire le relevé historique de toutes les guerres des diverses parties du monde, et j'ai trouvé que le glaive de Mars poignarde en moyenne quarante millions d'hommes par siècle. L'extravagance humaine de notre planète est ainsi faite qu'au lieu de mener une vie tranquille, laborieuse, intellectuelle et heureuse, elle se suicide perpétuellement en s'ouvrant les quatre veines et jetant le meilleur de son sang dans ses convulsions frénétiques.

« Voyez-la à l'œuvre, cette humanité ; elle choisit ses enfants les plus forts, les allaite, les nourrit, les entoure de soins jusqu'à la plénitude de leur âge viril, puis les aligne méthodiquement. Comme il n'y a que 36,525 jours par siècle et qu'il lui faut poignarder quarante millions d'individus, elle ne lâche pas un seul instant son couteau, en égorge sans fatigue 1100 par jour, presque 1 par minute, 46 par heure ! Et il n'y a pas de temps à perdre : car, si par hasard on se repose un seul jour, c'est 2,200 condamnés qui attendent leur tour pour le lendemain. »

UNE LETTRE DE LÉON XIII

Voici, d'après l'*Univers*, la traduction de la lettre que le Souverain-Pontife adressait récemment au cardinal Schiaffino, président de la commission centrale du jubilé pontifical :

A Notre cher Fils Placide-Marie, cardinal prêtre, du titre des saints Jean et Paul.

« Léon XIII, pape,

» Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

» Vous savez combien grande et diligente est la sollicitude avec laquelle un grand nombre de catholiques s'appliquent de toutes manières à multiplier les manifestations de respect propres à témoigner de leur affection pour le Souverain-Pontife. En ce genre, la commission bolonaise, dont vous Nous avez fait dernièrement le rapport, mérite certainement de Notre part un grand éloge, puisqu'elle a pris l'initiative de promouvoir les hommages qui Nous seront adressés pour l'époque du cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale.

« En effet, dans sa piété filiale, elle a trouvé des moyens nombreux et variés d'exprimer l'amour et le respect, spécialement lorsque, ayant résolu de venir en aide au denier de Saint-Pierre, elle a cherché une manière de recueillir les offrandes qui ne fût onéreuse pour personne, ni à charge même aux plus humbles parmi le peuple, et cela en publiant et répandant partout des formules préparées dans ce but. Or, ces témoignages s'adressant surtout et principalement à la dignité de la charge que nous occupons, vous pourrez facilement comprendre combien ils nous sont agréables.

« C'est pourquoi nous vous mandons de faire savoir au président et à tous les membres de la commission que nous apprécions grandement ce qu'ils font et ce qu'ils se proposent, en même temps que nous sommes heureux de vous exprimer, à vous, leur président honoraire, toute notre satisfaction.

» En attendant comme présage des faveurs célestes et comme gage de Notre bienveillance spéciale, Nous vous donnons très tendrement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, Notre cher fils, et à tous et chacun des membres qui composent ladite commission.

» Donné, à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 avril de l'année 1887, la dixième de Notre Pontificat.

» LEON XIII, Pape. »

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 5 mai.

On a appris seulement à 2 heures, après la distribution du compte-rendu du conseil des ministres, que la deuxième représentation du *Lohengrin*, annoncée pour ce soir, n'aurait pas lieu, et cela sur la demande *spontanée* de M. Lamoureux.

Aussitôt que la nouvelle s'est répandue, des groupes se sont formés devant l'Eden-Théâtre, réclamant à grands cris que les affiches portant le mot de *Lohengrin* fussent enlevées. Les groupes comprenaient quelques centaines de personnes, qui se sont dispersées avant la fin de l'après-midi.

Une instruction se poursuit contre les douze personnes arrêtées hier, qui sont condidérées comme n'ayant rien de commun avec les manifestants de la veille. En effet, si les premières semblaient consciencieusement patriotiques, les secondes paraissaient de simples comparses obéissant à des meneurs dont il s'agit de connaître les visées et les moyens d'action.

Comme dans les mesures prescrites par lui pour le maintien de l'ordre sur la voie publique, M. Goblet n'a pas à craindre d'interpellation à la rentrée, de la part de l'extrême gauche, il y a lieu de supposer que les perturbateurs comprenant leur isolement, se résigneront à rester tranquilles.

A propos d'interpellation, on disait cette après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il ne serait pas impossible qu'un membre de la gauche ne questionna le ministre des affaires étrangères à l'effet de savoir si l'incident de Pagny pouvait être considéré comme définitivement terminé, c'est-à dire si, nonobstant la mise en liberté de M. Schnæbelé, le procès de Leipsig poursuivrait son cours contre notre commissaire.

J'ai peine à croire, je le confesse, qu'une telle question puisse être adressée à M. Floureus, et que, si elle était formulée, le gouvernement consente à y répondre.

S'il est vrai que, depuis 48 heures, l'Allemagne, comme on l'assure au quai d'Orsay, ait renoncé à ses récriminations sur l'espionnage à la frontière et qu'elle ait abandonné l'idée de faire condamner M. Schnæbelé par contumace pour crime de haute trahison, c'est risquer, passez-moi l'expression, de réveiller le chat qui dort, en évoquant à la tribune de notre Chambre des députés une résolution que M. de Bismarck entend peut-être laisser secrète jusqu'à ce que le temps ait fait oublier à ses compatriotes l'affaire de Pagny et les suites qu'il entendait lui donner.

Espérons donc que le zèle du député auquel je viens de faire allusion, ne tiendra pas devant la réflexion et sans doute aussi devant les observations que lui feront ceux de ses collègues plus avisés que lui.

Aujourd'hui que l'on connaît par le menu la séance tenue hier par la commission du budget, il n'y a qu'un mot dans toutes les bouches, c'est la confusion et le gâchis aussi bien dans la commission que parmi le gouvernement. Tandis que M. Dauphin maintient toutes ses propositions, voire celle de la transformation de la contribution mobilière, les commissaires, qui sont au nombre de 33, expriment 33 avis différents pour équilibrer le budget.

Le procédé le plus curieux est assurément celui de M. Yves Guyot, qui, sans vouloir entrer dans aucun détail d'économie, propose purement et simplement de faire grâce au cabinet à la condition qu'il réalisera pour 3 0/0 d'économies sur l'ensemble du budget.

C'est un véritable forfait, après lequel il paraîtrait tout naturel que le pouvoir appartînt au ministère qui, au lieu de 3 0/0 offrirait de réaliser 4 ou 5 0/0 d'économies.

M. Pelletan, du reste, n'entend pas de cette oreille, car c'est moins le chiffre des économies à réaliser qui le préoccupe, que de procéder à la réforme des employés du haut en bas de l'echelle administrative. C'est un autre système, celui de la révolution, sans s'inquiéter de savoir si cette révolution ne coûtera pas plus cher que le système actuel et si, au lieu de faciliter et de simplifier la rentrée des impôts, elle ne produira pas un résultat tout à fait contraire.

En résumé, nous assistons à un spectacle identique à celui que présentaient l'année dernière les délibérations de la commission du budget. Des plans ministériels insuffisants et mal conçus, des projets de réforme émanés de membres radicaux, impraticables, dangereux et relevant, soit de la fantaisie, soit de l'inexpérience, dans le but unique de réaliser les promesses de certains programmes électoraux. Que va-t-il résulter de cette situation? La chose n'est pas difficile à deviner. La commission va détruire l'œuvre budgétaire de M. Dauphin pour y substituer quelques-uns de ses projets et la majorité de la Chambre refusant de sanctionner cette substitution, tout sera à recommencer, absolument comme l'année dernière.

Les conservateurs qui assisteront à ce spectacle, auront, en somme, à se féliciter de la résolution de leurs adversaires qui les a exclus de la commission du budget, car ils n'auront pas ainsi la responsabilité de ce qui doit suivre infailliblement, je veux dire de nouveaux emprunts et de nouveaux impôts que le suffrage universel fera payer cher aux républicains, lorsque viendra en 1889, le renouvellement de la Chambre.

On croit, dans les couloirs, que, dans le cas où la commission voterait le renvoi du budget au gouvernement, M. Dauphin se retirerait et que, dans ce cas, il serait remplacé par M. Rouvier ou M. Ribot. Cependant, comme il se pourrait que M. Goblet se solidarisât avec son collègue des finances il succomberait alors avec lui, et il y aurait une crise ministérielle au grand complet.

On estime que, dans cette hypothèse, M. de Freycinet serait chargé par M. Jules Grévy de composer le nouveau cabinet.

D'après les dernières informations, le parti conservateur est représenté par un ou plusieurs candidats dans chacun des 80 quartiers de Paris qui élisent, dimanche prochain, un conseiller municipal. Ces 80 quartiers sont divisés en trois catégories. La première, où la victoire paraît certaine parce qu'ils étaient déjà représentés par des conservateurs ; la seconde catégorie comprend les quartiers où les conservateurs ont été battus à très peu de voix aux dernières élections générales; enfin, la troisième où la bataille s'annonce comme devant être rude et qui comprend notamment les quartiers de Belleville, de l'Observatoire, des Batignolles, de Ménilmontant et de Charonne.

Ce n'est pas seulement en vue des opérations projetées en Afrique le ministère italien réclame du Parlement une augmentation des forces militaires. Le général Bertole Viale, en présentant à la Chambre des députés tout un ensemble de projet de loi à cet effet, a conjuré la commission parlementaire à laquelle ces projets seront renvoyés, de ne pas perdre de temps, parce qu'il pourrait en résulter, en présence de la situation générale actuelle, des conséquences dont le ministère déclinerait la responsabilité.

Il ne faudrait pas, toutefois, s'exagérer la portée des prévisions pessimistes que ce langage semble accuser chez le ministre de la guerre d'Italie. En forçant un peu la note, le général Bertolé Vialé n'est pas seulement dans son rôle de chef de l'armée, il flatte les aspirations de l'opinion publique qui se passionne actuellement en Italie pour toutes les questions de réorganisation de l'armée, avide qu'elle est de gloire militaire et d'annexions éventuelles.

Les journaux du soir sont complètement insignifiants. La seule nouvelle figure dans la *France* et le *Temps*, qui annoncent que la *Revanche* va être poursuivie pour son article d'hier intitulé : *à bas l'Allemagne*.

La Bourse a été lourde au début, on a baissé sur les cours de clôture d'hier, par les trois motifs suivants : 1° Retraite de M. de Giers ; 2° séparation de la commission anglo-russe pour les affaires de l'Afghanistan; 3° concentration des troupes prussiennes sur notre frontière de l'Est. Le démenti donné à cette dernière nouvelle a déterminé une reprise de 17 centimes sur le 3 0/0, qui s'est continué en clôture.

HISTOIRE DU JOUR

Une inspectrice révoquée

M. le préfet juif de la Seine-inférieure vient de se signaler par un exploit qui mérite d'être noté à part. La semaine dernière, il révoquait l'inspectrice départementale des écoles par un arrêté dont voici le texte :

« Le préfet de la Seine-Inférieure,

» Vu le rapport de M. l'inspecteur d'Académie, en date du 23 avril 1887,

» Considérant que Mlle de Mussey, inspectrice départementale des écoles mixtes, *s'est livrée à des actes de propagande et de prosélytisme religieux, contraires au caractère de neutralité confessionnelle* que la loi et les règlements attribuent aux établissements universitaires,

» Arrête :

» Art. 1er. — Mlle de Mussey est relevée de ses fonctions.

» Art. 2. — M. l'inspecteur d'Académie est chargé de la notification et de l'exécution du présent arrêté.

» Signé : HENDLÉ. »

Nous avons voulu savoir quels étaient les actes de propagande et de prosélytisme religieux reprochés à Mlle de Mussey : nous avons appris que, soumise depuis plusieurs années à un espionnage incessant, cette inspectrice, dont les chefs hiérarchiques s'accordaient depuis dix ans à louer hautement l'intelligence, le zèle et le tact dans ses délicates et difficiles fonctions, avait finalement été convaincue d'assister trop fréquemment à la messe et surtout — chose inexpiable ! — d'avoir pendant le temps des vacances scolaires, usé de sa liberté pour participer aux exercices d'une retraite où des institutrices chrétiennes, formées à son exemple, venaient retremper leur courage et leur foi.

Tels sont les actes qui, aux yeux de l'administration représentée par M. le préfet juif Hendlé, constituent un scandale, une violation de la neutralité confessionnelle et des règlements universitaires, de telle sorte que la révocation seule pouvait en faire justice. Si elle s'était livrée aux exercices en honneur dans cercains lycées de filles ont eût sans doute proposé l'inspectrice pour l'avancement.

« Nous ne plaignons pas Mlle de Mussey, dit l'*Univers*, nous la félicitons. Car les termes de l'arrêté de révocation sont pour elle le plus beau titre d'honneur, après tant d'éminents services rendus depuis dix ans dans un poste auquel, dès le début, elle avait tout de suite paru supérieure. La mesure qui l'atteint est de celles qui redoubleront autour d'elle les sympathies qu'elle s'était justement acquises, et nous avons pour preuve l'indignation par laquelle cette mesure est accueillie dans les rangs du personnel, qui, mieux que personne, avait pu apprécier les qualités de l'inspectrice sacrifiée aux haines sectaires de l'enseignement athée.

NOUVELLES DU JOUR

La Commission du budget

Paris, 5 mai. — La commission du budget a continué la discussion engagée à la suite des déclarations de M. Dauphin.

M. Jules Roche, tout en acceptant la proposition de M. Yves Guyot de mettre le gouvernement en demeure de faire, sur chaque ministère, les économies, de tant pour cent, trouve trop radicale la décision entraînant le rejet en bloc du budget.

Il vaudrait mieux que ce fût la Chambre qui se chargeât de ce soin; la commission, éviterait ainsi de se compromettre.

M. Ribot dit qu'il ne s'agit pas seulement de dégager la responsabilité de la commission du budget, il faut faire des réformes.

La perception des impôts est mal faite ; un Etat ne peut pas dépenser la moitié de ses ressources pour payer ses dettes. Il faut opérer des économies sur la guerre, la marine, les travaux publics l'instruction publique ; il faut que la commission propose elle-même ces économies.

M. Yves Guyot, convenant que la commission doit avoir une part de responsabilité, dit que l'on ne peut pas faire de réformes contre l'opinion d'un ministère.

M. Pelletan soutient que l'on peut faire des économies dans tous les ministères, la justice, l'intérieur comme ailleurs. Il n'y a que deux solutions: réaliser des économies ou créer de nouveaux impôts.

On dit que l'on risque d'amener une crise; si la crise se produit, elle ne sera pas grave, il faut avant tout éviter d'aboutir à un avortement.

« Nous sommes en face d'un gouvernement qui nous résiste, ajoute-t-il, qui ne veut pas tenir compte des nécessités de la situation. Rejeter le projet Dauphin sur la contribution mobilière ne serait pas suffisamment clair. On aurait une crise et l'on n'aurait pas pu s'expliquer devant la Chambre. »

Une longue discussion s'engage ensuite. M. Ménard-Dorian propose de renvoyer à quinzaine le vote sur la proposition de M. Yves Guyot. Cet ajournement est rejeté par 19 voix contre 11.

Après une suspension de séance de 20 minutes, M. Pelletan propose d'inviter le gouvernement à ramener le budget au chiffre de 1887 et à opérer la réforme administrative : la première partie de motion est adoptée par 17 voix. La seconde partie, (réformes administratives) est retirée par M. Pelletan.

Vingt-six voix se prononcent ensuite pour l'ensemble de la proposition et pour l'adoption de la déclaration suivante :

« La commission du budget,

» Estimant que le projet de budget pour 1888 ne présente, ni au point de vue de l'équilibre, ni au point de vue des économies, le caractère exigé par l'état des finances et la volonté de la Nation :

» Convaincu qu'elle veut avec confiance une initiative également conforme à ses déclarations et à ses attributions,

» Invite son président à demander au gouvernement des propositions nouvelles. »

Demain, M. Rouvier, président soumettra la déclaration à M. Goblet. L'entente se fera-t-elle entre la commission et le gouvernement ? Y aura-t-il conflit ? Il serait assez difficile de se prononcer aujourd'hui, mais ce qu'on peut assurer, c'est que s'il n'y a pas conflit, il y aura gâchis ; mais nous y sommes, il est vrai, habitués.

La commission entendra M. Goblet au commencement de la semaine prochaine.

Les représentations du « Lohengrin » suspendues

M. Lamoureux s'est rendu chez M. Goblet et lui a annoncé qu'il renonçait définitivement aux représentations de *Lohengrin*.

M. Goblet a félicité M. Lamoureux de cette décision, lui disant qu'il n'avait pas l'intention d'interdire ces représentations, qu'il ne le pourrait pas, son devoir, au contraire, étant de veiller à la sûreté de la rue et d'empêcher les manifestations. Il avait même donné au préfet de police des instructions très sévères pour ce soir.

En sortant de chez M. Goblet, M. Lamoureux a adressé aux journaux la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

» J'ai l'honneur de vous informer que je renonce » définitivement à donner les représentations de » *Lohengrin*.

» Je n'ai pas à qualifier les manifestations qui se » sont produites, après l'accueil fait par la presse et » par le public à l'œuvre que, dans l'intérêt de l'art, » j'ai fait représenter à mes risques et périls sur une » scène française.

» C'est pour des raisons d'un ordre supérieur que » je m'abstiens avec la confiance d'avoir agi exclu- » sivement en artiste et l'entière certitude d'être ap- » prouvé par tous les honnêtes gens.

» Veuillez, etc. (Signé) : « LAMOUREUX. »

Après la décision de M. Lamoureux, les mesures d'ordre les plus sévères ont été prises par la préfecture de police en vue des désordres qui pourraient se produire encore ce soir.

Des agents des quatre brigades centrales seront consignés. Les postes seront doublés et un escadron de la garde municipale sera chargé du maintien de l'ordre.

L'administration de l'Eden rembourse en ce moment, le prix des places prises pour la représentation de ce soir.

Les journaux de ce soir sont indignés de la *suspension des représentations de Lohengrin*.

C'est avec un sentiment réel d'indignation, dit le *Temps*, que nous constatons l'état de dépendance de la partie intelligente et honnête de la population parisienne par rapport à l'autre. Il prétend que Paris détient sa volonté à la merci de quelques perturbateurs du dernier ordre plus bêtes que méchants.

La *Liberté* dit que ce que vient de faire M. Lamoureux lui fait le plus grand honneur. Il n'en est pas moins vrai, ajoute ce journal, que c'est une honte qu'il faille constater que le droit, le bon sens, l'honnêteté sont obligés de céder devant une poignée de sectaires qui déshonorent Paris.

Le journal la *Revanche* est poursuivi pour provocation aux attroupements dans son article d'hier à l'adresse de l'Allemagne. Il comparaîtra mercredi devant la 9e chambre correctionnelle.

Des mesures ont été prises par la police en prévision des manifestations qui pourraient se produire ce soir devant l'ambassade d'Allemagne. Des agents se tiennent en permanence en face de l'ambassade et aux alentours.

La grande porte de l'hôtel de l'ambassade, rue de Lille, a été fermée à midi.

Les manifestants arrêtés, hier soir, seront maintenus en prison et déférés aux tribunaux.

Paris, 5 mai. — Entre huit et neuf heures, le nombre des promeneurs était plus grand que d'habitude, sur la place de l'Opéra et dans la rue Auber, la police empêchait de stationner.

Un *groupe de quelques gamins et de jeunes gens* se dirigeait vers 9 heures du côté de l'Eden Théâtre en chantant et en poussant quelques cris.

La police les a dispersés aussitôt et a arrêté les plus bruyants; une forte pluie survenant à dispersé les curieux. Aucun incident sur les autres points de la ville.

En Alsace-Lorraine

Pagny-sur-Moselle, 5 mai. — Par décret du Statthalter, MM. Michel Turc, maire d'Ersdorf, et Georges Humbert, maire de Buschphorne, sont révoqués de leurs fonctions.

Le changement de garnison en Alsace-Lorraine

Pagny-sur-Moselle, 5 mai. — La nouvelle qui a couru ici qu'il y aurait prochainement une transmutation générale des troupes tenant garnison en Alsace-Lorraine, repose sur des informations mal interprétées. En revanche, il est certain que les garnisons d'Alsace-Lorraine vont être de nouveau considérablement renforcées.

Une partie de ces renforts arrive dès maintenant. Ainsi. Metz a, depuis le 2 courant, un régiment d'artillerie de siège de plus, c'est le 3e Brandebourgeois venu de Mayence, pour remplacer le 8e rhénan, et plus tard le 12e saxon, pendant les exercices de tir que ces deux régiments devaient faire au polygone de Wham (près de Cologne).

Or, nous avons appris l'arrivée à Metz des artilleurs brandebourgeois, mais il ne semble pas que les artilleurs rhenans qui devaient partir dès avant hier aient quitté la place. Ce n'est pas tout, car nous sommes avisés qu'on envoie à Metz un régiment d'artillerie de campagne qui ira là à titre définitif. Strasbourg verra sa garnison renforcée de tout un régiment d'infanterie.

M. le comte de Munster

Paris, 5 mai. — A la réception diplomatique qui a eu lieu au quai d'Orsay, le comte Munster, ambassadeur d'Allemagne, qui revient de Berlin, prochain conseil des ministres qui sera tenu lundi prochain, M. Goblet devant quitter Paris demain pour se rendre au Hâvre.

Toutefois, le président du conseil a dit à M. Rouvier qu'il était prêt à se rendre devant la commission lundi dans l'après-midi.

En conséquence, M. Rouvier va convoquer la commission pour lundi prochain.

M. Goblet, président du conseil devait, disait-on, prononcer un grand discours sur la politique intérieure et la politique extérieure suivies par le gouvernement, pendant son séjour au Havre.

Le *XIXe Siècle* se dit en mesure de déclarer que M. Goblet, s'il est amené à prendre la parole, ne traitera nullement des questions extérieures.

Le retour de M. Constans

Le *Figaro* croit savoir que M. Constans député de la Haute-Garonne envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Chine, a annoncé, à quelques amis, son prochain retour.

Il quitterait Pékin dans les derniers jours de ce mois et arriverait en France à la fin de juillet.

Union princière

On lit dans le *Figaro* :

» Une note de Bruxelles vient confirmer les bruits qui avaient couru au sujet du prochain mariage de S. A. R. la princesse Marie de Saxe.

» Ce mariage serait décidé à la suite de la récente visite de S. M. la reine de Saxe.

» Le 3 juin prochain, le prince Baudouin aura dix-huit ans et sera proclamé héritier du trône et duc de Brabant. Il pourra, dès ce jour, assister aux séances du Sénat. »

A l'Académie française

L'Académie française a tenu, hier, sa séance habituelle.

M. Gaston Boissier a fait un rapport au nom de la commission du concours Archon-Desperouses

La Compagnie a approuvé les conclusions du rapport et les propositions de la commission. En conséquence, sur les 4,000 francs résultant de la fondation Archon-Desperouses, un prix de 1,500 francs est attribué à M. Emmanuel Cosquin, pour son recueil des *Contes populaires de la Lorraine*, et 1,200 francs à M. Brunot, pour se *Grammaire historique de la langue française*. Les 1,500 francs de surplus (*sic*) sont partagés entre MM. Bladé et Fleury, auteurs, l'un des *Contes populaires de la Gascogne*, et l'autre d'un livre sur la *Littérature orale de la Basse-Normandie*.

Un cas de catalepsie

Un journal étranger raconte un terrible accident qui bouleverse en ce moment la haute société d'Odessa :

« Le major Majuroff, un jeune officier d'artillerie de trente-cinq ans, aide-de-camp du gouverneur d'Odessa, mourait subitement il y a dix-sept jours: toutes les autorités militaires et civiles assisterent aux obsèques.

» Il y a quelques jours, on procédait à la réparation du caveau de famille situé dans la nécropole. Quelle ne fut pas la surprise des ouvriers en apercevant que le couvercle du cercueil était soulevé! Ils enlevèrent vivement le couvercle et le linceuil : le corps était retourné face à terre, la figure atrocement lacérée et la chair des mains complétement rongée. Le corps saignait encore.

» Au moment où on parvenait à retirer l'infortuné major de son cercueil, il expira. Il était resté quinze ours enterré vivant. »

L'empereur Guillaume

Berlin, 6 mai. — L'empereur Guillaume continue de se bien porter.

Le 18 juin il partira pour Ems où il fera sa cure accoutumée. Auparavant, il passera à Postdam la revue du 1er régiment de la garde.

Collision en mer. — Le paquebot « Asie » coulé. — La cargaison du « Tasmania »

Marseille, 6 mai. — Une terrible collision a eu lieu ce matin à 4 heures, à 100 milles de Port-Vendres, entre le paquebot *Asie* et *Ajaccio*. Le premier allait de Barcelone à Marseille; le second, de Cette à Alger.

L'*Asie* a été abordée par babord ; elle a coulé en cinq minutes. Les passagers ont été recueillis à bord de l'*Ajaccio* qui a pu rentrer à Port-Vendres.

Un chauffeur et sept passagers de l'*Asie* ont disparu. On suppose qu'ils se sont noyés.

Le steamer *Stella*, affecté pour opérer le sauvetage de la cargaison du *Tasmania*, est arrivé ce soir. Il rapporte toutes les valeurs ainsi que les bijoux offerts par le cajah de l'Inde à la reine Victoria à l'occasion de son jubilé. On a pu sauver également les bagages des passagers et les objets les plus précieux du chargement.

Méfiance allemande

On télégraphe de Berlin au *Journal des Débats* :

« Des mesures très rigoureuses viennent d'être prises par la police de Berlin et des provinces orientales de la Prusse contre les colporteurs, les commis-voyageurs et les petits marchands russes qui se trouvaient dans lesdites localités. »

Le procès des nihilistes. — Les étudiants condamnés. — Découverte d'associations révolutionnaires

Londres, 6 mai. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Times* de ce matin :

» Pohanowsky, un des nihilistes condamnés, a déclaré que lui et ses complices avaient agi sous l'empire d'une conviction profonde.

» Jusqu'à présent on avait prétendu que tous les étudiants nihilistes *étaient des jeunes gens qui n'avaient jamais été capables de passer leurs examens* ou d'achever leurs études. Mais cette assertion est aujourd'hui démentie par le procès actuel, car l'un des condamnés est un jeune homme qui n'a pas seulement terminé son éducation, mais aussi a remporté la médaille d'or a l'Université.

» D'après les témoignages recueillis pendant le procès on a reconnu l'existence de quatre centres nihilistes ou révolutionnaires, l'un à Saint-Pétersbourg, l'autre à Wilna, un troisième à Kief ou a Karkoff et le quatrième en Sibérie. »

Le Vatican, le Quirinal et la Prusse

Le *Constitutionnel* annonce comme très probable la nomination du comte de Solms à l'ambassade d'Allemagne auprès du Quirinal. Cette nouvelle, d'après ce journal, impliquerait la médiation attendue de la Prusse entre le Vatican et le Quirinal.

Troubles en Russie

Saint-Pétersbourg, 6 mai. — On signale des troubles sanglants à Lipovatz, dans la Russie méridionale.

Pendant les fêtes de Pâques, les juifs orthodoxes et les juifs progressistes en vinrent aux mains à la sortie de la synagogue.

Plusieurs milliers de personnes prirent part à la lutte.

Il y a eu plusieurs tués et de nombreux blessés.

La troupe mit fin au combat.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le conseil des ministres

Paris, 6 mai. — Le conseil des ministres, qui devait avoir lieu demain, est ajourné à lundi à cause du voyage de M. Goblet au Havre.

En Bulgarie

Londres, 6 mai. — Il est bruit dans les cercles officiels russes que les régents bulgares, dont la situation est devenue critique à la suite de l'échec des négociations relatives à l'emprunt, songeraient à démissionner.

Le prince de Battenberg est résolu à ne pas retourner à Sofia. Il s'installera prochainement à la résidence de campagne de son père, à Heilgenberg, près Ingenheun.

Explosion

Philadelphie, 6 mai. — Sur 150 mineurs ensevelis par l'explosion de la mine de Massimo, 12 seulement ont été retirés vivants, quoique couverts de brûlures; *il est probable que tous les autres ont péri.*

BOURSE DE PARIS

du vendredi 6 mai

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clot.
	Fonds d'Etat			
80 22	3 0/0	80 22	80 45	80 50
83 60	3 0/0 amortissable	83 62	83 55	83 87
108 10	4 1/2 1883	108 .	108 10	108 20
56 .	5 0/0 Portugais	56 .	..	56 3/16
97 55	Italien 5 0/0	97 40	97 65	97 75
64 3/16	Extérieure 4 0/0	64 5/16	64 5/16	64 3/8
81 3/16	Hongrois 4 0/0	81 1/4	..	81 1/4
384 .	Egypte 6 0/0	374 .	375 .	376 25
13 57	Turc 4 0/0	13 62	13 60	13 75
518 .	Obligations du Trésor.	...	...	518 .
98 43	Russe 1870 5 0/0	...	...	98 45
523 .	Bons de liquidation 5 0/0	...	...	523 .
	Sociétés de Crédit			
....	Banque de France	...	4100 .	....
457 50	Banque d'Escompte	458 75	..	457 50
695 .	B. Paris et d. Pays-Bas	703 75	703 75	710 .
408 75	Banque Parisienne	...	...	407 50
1355 .	Credit Foncier	1355 .	1355 .	1360 .
..	Crédit Mobilier	...	...	..
542 50	Crédit Lyonnais	542 50	542 50	542 50
452 75	Société générale	...	...	455 .
507 50	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	...	467 50	468 75
506 50	Banque Ottomane	508 75	508 75	509 .
..	Créd. Mobilier Espagn.	...	...	..
	Chem. de f. Franc.			
1513 50	Nord ... act.	1512 50	1512 50	1515 .
1255 .	Paris-Lyon-Médit. »	1222 50	1220 .	1225 .
795 .	Est »	...	770 .	775 .
860 .	Ouest »	...	855 .	855 .
1293 75	Orléans »	...	1295 50	1300 .
1153 75	Midi »	...	...	1153 75
	Chem. de f. Etrang.			
458 75	Autrichiens	456 25	458 25	458 75
167 50	Lombards	166 25	167 25	165 .
301 .	Saragosse	298 75	300 .	300 .
	Sociétés diverses			
1993 75	Suez	1993 75	2002 50	2007 50
1357 50	Gaz Parisien	...	...	1357 50
680 .	Voitures	...	...	678 75
....	Omnibus	...	...	1145 .
234 .	Rio-Tinto	231 25	231 25	232 50
405 .	Panama	407 50	..	406 25